

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 20 janvier à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSE : M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan.

Délibération N°2015/01

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 : BUDGET REGIE SAUZE SUPER SAUZE UBAYE 2014

Sur proposition du Vice - Président délégué aux finances,
Le Conseil de Communauté,
Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la régie du Sauze Super-Sauze en date du 20 janvier 2015,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 3 ci-dessous :

BUDGET REGIE SAUZE SUPER SAUZE UBAYE

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Art 60211 Carburant - 8 800,00 € (1)
Art 60213 Lubrifiant - 5 200,00 € (1)
Art 60215 Pièces rech +38 000,00 € (1)
Art 6333 Formation Prof - 6 000,00 € (2)
Art 6352 Taxe CA - 8 000,00 € (2)
Art 6411 Salaires - 15 000,00 € (3)
Art 6451 Cot Urssaf - 6 000,00 € (3)
Art 6476 Vêt Travail - 2 000,00 € (3)
Art 648 Aut Charg Pers - 8 000,00 € (3)
Art 6815 Provision CP + 46 000,00 € (4)

Total ············ **25 000,00 €**

Recettes :

Art 6032 Var Stock + 25 000,00 € (5)

·····
25 000,00 €

- (1) Réajustement Fournitures stockées
- (2) Réajustement Impôts et Taxes
- (3) Réajustement Salaires et charges
- (4) Provision pour Congés payés
- (5) Écriture Variation de stocks

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme.



Le Président,
M. Jacques MARTIN.